



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi et jeudi de 13h15 à
15h15 et mardi de 15h00 à 17h00

LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 21 JANVIER 2025

En application de l'article L2121-25 modifié du CGCT suite à l'ordonnance
n°2021-1310 du 7 octobre 2021.

Nombres de membres :

Afférent au conseil

municipal : 11

En exercice : 11

présents : 10 (quorum atteint)

ordre	n°	Objet	Résultat du vote
1	2025-01-01	Modifications des statuts du SIEIL 37 : transfert de la compétence éclairage public su SIEIL37	APPROUVÉ à l'unanimité
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Le maire, Charlie GILLET

